



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard et Monseigneur-Robert), tenue le 7 mai 2018, à 19 h 00, au 769 rue de l'avenir, Québec, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

PRÉSENTS :

BESSETTE, Jean-Luc	Représentant des parents, PRÉSIDENT
BEAUPRÉ, Stéphanie	Représentante du personnel du service de garde
CASTONGUAY, Ève-Marie	Représentante des parents
COWAN GROULX, Mélissa	Représentante du personnel du service de garde
GIRARD, Valérie	Représentante du personnel professionnel
GOHIER, Catherine	Représentante des parents
GOSSELIN, Sylvie	Représentante du personnel enseignant
MELGAREJO, Rosario	Représentante des parents
MORIN, Brigitte	Représentante du personnel enseignant
NGOLWA, Moïse	Représentant des parents
RIVIÈRE, Tiphany	Représentant des parents
ST-PIERRE, Linda	Représentante du personnel de soutien
THIBEAULT, Nicholas	Représentant des parents
TURCOTTE, Valérie	Représentante du personnel enseignant

PARTICIPANTES :

BOITEAU, Chantal	Directrice
BOIVIN, Catherine	Directrice adjointe

INVITÉ :

Aucun

ABSENT(S) :

AMYOT, Philippe	Représentant du personnel enseignant
BOISSONNEAULT, Julie	Représentante des parents
GAGNÉ, Gina	Directrice adjointe
TURCOTTE, Clément	Commissaire

Madame Nadine Bernier agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Bonjour à tous. Il est 19h00, nous pouvons commencer la rencontre.

Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** **École de l'Harmonie**

CE-17/18-29

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame Tiffany Rivière et appuyé par madame Rosario Melgarejo, l'adoption de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2018 ;
4. Suivi au procès-verbal ;
5. Questions du public ;
6. Approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Mgr Robert) ;
7. Règles de vie 2018-2019;
8. Approbation accueil des élèves du préscolaire 2018-2019 ;
8.1 → Approbation d'horaire continu pour la journée du 22 juin.
9. Services complémentaires 2018-2019 ;
10. Consultation sur le PEVR;
11. Activité « Salon du livre » ;
12. Information du comité de parents;
13. Communication de la présidence ;
14. Communication de la direction
 - Organisation scolaire 2018-2019;
15. Information des services de garde ;
16. Autres sujets : - Violence verbale à St-Édouard
- Service de garde – St-Édouard
17. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17/18-30

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2018.**

IL EST PROPOSÉ par madame Ève-Marie Castonguay et appuyé par madame Catherine Gohier l'adoption du procès-verbal du 9 avril 2018 avec les modifications à faire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Caméra à St-Édouard : Le coût pour l'installation de 3 caméras est de 6800\$. Ces caméras permettraient de voir la cour. Les images seraient conservées sur internet pendant 30 jours. Monsieur Bessette demande aux membres du conseil d'établissement s'ils désirent ajouter un point concernant l'achat de ces caméras à St-Édouard lors de la prochaine rencontre et la réponse du conseil étant positive, un point sera ajouté au prochain conseil d'établissement.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

CE-17/18-31	<p>5. <u>QUESTIONS DU PUBLIC</u></p> <p>Aucune</p> <p>6. <u>APPROBATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION (MGR ROBERT)</u></p> <p>Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation de Monseigneur-Robert est présenté aux membres du conseil d'établissement par madame Chantal Boiteau. Les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie par courriel. Une lecture des points principaux est faite.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Turcotte et appuyé par madame Tiffany Rivière, l'approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Monseigneur Robert) avec les modifications à y apporter.</p> <p style="text-align: right;">*APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ*</p>
CE-17/18-32	<p>7. <u>RÈGLES DE VIE 2018-2019</u></p> <p>Madame Chantal Boiteau propose le statu quo pour les deux bâtisses. Aucun nouvel élément n'y a été ajouté.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Gosselin et appuyé par madame Valérie Turcotte l'approbation des règles de vie 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">*APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CE-17/18-33	<p>8. <u>APPROBATION DE L'HORAIRE POUR L'ACCUEIL 4 ANS (PRÉSCOLAIRE 2018-2019)</u></p> <p>Pour Monseigneur Robert cette journée aura lieu le 8 mai en avant-midi et pour St-Édouard, elle aura lieu le jeudi 31 mai prochain. Par conséquent, les jeunes présentement au préscolaire fréquenteront le service de garde pour cette journée.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Gosselin et appuyé par madame Ève-Marie Castonguay l'approbation de l'accueil des nouveaux préscolaires 2018-2019</p> <p style="text-align: right;">*APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

CE-17/18-34

8.1 HORAIRE CONTINU DU 22 JUIN

Pour cette dernière journée de classe, l'horaire continu est demandé aux membres du conseil d'établissement pour les deux (2) bâtisses. La demande est acceptée.

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Turcotte et appuyé par monsieur Nicholas Thibault l'approbation de l'horaire continu pour le 22 juin.

9. SERVICES COMPLÉMENTAIRES 2018-2019

Monseigneur Robert : statu quo (psychologie une journée / semaine et orthophonie 1 journée / semaine). Il est possible qu'un service d'ergothérapie soit ajouté.
Le service de TES : Statu quo (20 heures / semaine).

St-Édouard :

Psychologie : 3,5 jours/semaine (ajout 0.5)

Orthophonie : 4 jours / semaine (ajout 0.5)

Psychoéducation : ajout de 2 jours pour les classes CPS (montant assumé par la commission scolaire), Madame Valérie Girard sera affectée seulement aux classes CPS et une nouvelle personne sera affectée au préscolaire.

TES : statu quo

Il est possible qu'un service d'ergothérapie soit ajouté.

IL EST PROPOSÉ par madame Tiffany Rivière et appuyé par madame Jean-Luc Bessette l'approbation des services complémentaires 2018-2019

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

10. CONSULTATION SUR LE PVER

Le document de consultation concernant le PVER a été envoyé par courriel aux membres du conseil d'établissement afin que ceux-ci en prennent connaissance. Les éléments touchés par la consultation sont : la vision (page 16), les orientations (page 20) et les objectifs et cibles (page 20). Une lecture des points de consultation est faite et les membres du conseil d'établissement doivent dire s'ils sont en accord avec ces points ou non. De plus, s'ils ont des suggestions à apporter, celles-ci seront également consignées.

11. ACTIVITÉ « SALON DU LIVRE » (point à rediscuter)

Mme Gina et Mme Boissonneault se sont rencontrées pour préciser les éléments sur lesquels madame Boissonneault se questionnait. Étant donné que les deux personnes concernées par ce point sont absentes, le point sera reporté lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Turcotte est venu donner des informations sur la Fondation des Premières Seigneuries aux membres du comité de parents.
Les membres du comité de parents ont également été consultés sur PEVR lors de cette rencontre.

Madame Rivière a parlé des problématiques des collations (manque de nourriture) et elle a proposé qu'un sous-comité du comité de parents soit formé l'automne prochain afin d'aider les écoles qui ont besoin de ce genre de service.

13. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Aucune

14. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

- Organisation scolaire 2018-2019 :

Mgr Robert : statu quo.

St Édouard :

4 X préscolaire

3 X première

1X première/deuxième

2 X deuxième

1 X troisième

1 X troisième/quatrième

1 X quatrième

1 X cinquième

1 X cinquième/sixième

1 X sixième

2 X CPS

Et statu quo pour la concentration musique

- Un petit rappel : pour dire que ce sera la semaine des services de garde 14 au 18 mai prochain.

15. INFORMATION DES SERVICES DE GARDE

Monseigneur-Robert : Tout va très bien. La préparation des activités spéciales pour la semaine des services de garde sera faite demain lors de la rencontre de planification.

Saint-Édouard : Tout va bien également. La distribution des collations est débutée depuis quelque temps et c'est un succès.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

16. **AUTRES SUJETS**

Violence verbale – St-Édouard : Un parent nous mentionne avoir vécu de la violence verbale au service de garde de la part d'un élève – cet élève est depuis peu retiré du service de garde le matin et attend le début des classes au secrétariat.

Service de garde – St-Édouard : Une maman a fait part de ses inquiétudes en lien avec la pénurie de personnel au service de garde. Elle se questionnait sur la sécurité des enfants avec les remplacements fréquents. – Tout a toujours été mis en place pour assurer la sécurité des élèves et depuis maintenant trois semaines, le personnel au service de garde est plus stable et cela est plus facile pour tous.

17. **DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 4 juin à 19h00, à l'école Saint-Édouard.

18. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h15

Monsieur Jean-Luc Bessette
PRÉSIDENT,

Madame Nadine Bernier
SECRÉTARIAT,